

# Sainte-Anastasie sur Issole



*Parfois la liberté vient du ciel...*

## BULLETIN MUNICIPAL

AOÛT 2016  
N°304

### LE MOT DU MAIRE

Certes, nous ne sommes plus au siècle des lumières, à tel point que même les feux d'artifices nous sont interdits, non cette fois en raison des risques d'incendie, mais de ceux de paniques que leurs explosions pourraient déclencher parmi le public, ce qu'hélas l'actualité vient de confirmer.

Après cette image un peu détournée, j'enchaînerai plus sérieusement sur l'annulation de bons nombres de nos festivités estivales.

Tout d'abord pour notre fête patronale de la Saint Just, c'est-à-dire au lendemain de l'odieux attentat islamiste de Nice ; l'annulation allait de soi et nous avons respecté ce deuil avec tristesse et révolte.

Venait ensuite la course pédestre des Boucles de l'Issole et là ce fût une autre affaire. Nous aurions pu la maintenir, mais à des conditions de sécurisation irréalisables à notre échelle communale, en notant au passage que ce jour-là, les effectifs disponibles de la Gendarmerie Nationale étaient engagés à sécuriser d'autres manifestations prioritaires plus urbaines, ce que nous comprenons. Nous l'avons donc annulée. Restait encore le 17 août, jour de commémoration de la Libération de Sainte-Anastasie, avec son feu d'artifice, mais là encore comme dans d'autres communes - par exemple à Garéoult - il aurait fallu en particulier obtenir la neutralisation de la route départementale, ce qui évidemment posait quelques problèmes.

Aussi, après d'aussi impressionnantes mesures de sécurité, qui certainement terroriseront les terroristes, il ne nous reste que le pouvoir du bon sens des Poilus de 14-18 qui dans leurs tranchées attendaient résignés, avec le seul espoir que le prochain obus tomberait ailleurs que sur leur tête. Mais après tout, en simple Béotien que nous sommes, nous pourrions affirmer comme à Rome, que "la cause supprimée, l'effet disparaît"... mais non l'inverse.

*Jean-Pierre MORIN*



E-mail : [s.anastasie@wanadoo.fr](mailto:s.anastasie@wanadoo.fr) site : [www.ste-anastasie.fr](http://www.ste-anastasie.fr)

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL en date du 28 JUILLET 2016**

N°2016-38 : Subvention au Centre Communal d'Action Sociale

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y aurait lieu, comme chaque année d'accorder une subvention au Centre Communal d'Action Sociale d'un montant de 8 000 €.

Accepté à l'unanimité. La somme correspondante est inscrite au Budget Communal article 6574.

N°2016-39 : Subvention à l'association du personnel communal

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y aurait lieu, comme chaque année d'accorder une subvention à l'association du Personnel Communal d'un montant de 3 500 €.

Accepté à l'unanimité. La somme correspondante est inscrite au Budget Communal 2016 article 6574.

N°2016-40 : Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) et complément indemnitaire lié à l'engagement professionnel (CIA)

Monsieur le Maire rappelle que le décret n°2014-513 du 20 mai 2014 a instauré une indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) qui vise à valoriser l'exercice des fonctions et constitue l'indemnité principale du nouveau régime indemnitaire ; cette indemnité repose, d'une part, sur une formalisation précise de critères professionnels et d'autre part, sur la prise en compte de l'expérience professionnelle.

Monsieur le Maire précise que ce même décret a instauré également un complément indemnitaire annuel lié à l'engagement professionnel et à la manière de servir (EP).

Le RIFSEEP se compose donc de deux éléments :

- L'IFSE est versée en tenant compte du niveau de responsabilité et d'expertise requis dans l'exercice des fonctions occupées par les fonctionnaires.

- Le complément indemnitaire annuel (CIA) tient compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir, appréciée au moment de l'évaluation (art.4 décret n°2014-513 du 20 mai 2014).

**MISE EN ŒUVRE DANS LA COLLECTIVITE**

Instauration du RIFSEEP :

Il est instauré dans la collectivité conformément au décret n°2014-513 du 20 mai 2014 :

- L'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE)

- Le complément indemnitaire Annuel (CIA)

Bénéficiaires :

Le régime indemnitaire sera appliqué à l'ensemble des agents publics titulaires de catégorie A, occupant un emploi au sein de l'établissement.

Conditions d'attributions :

L'autorité territoriale, investie du pouvoir de nomination, détermine le taux individuel applicable à chaque fonctionnaire et agent non titulaire de droit public.

Pour l'ensemble des primes et indemnités susmentionnées les critères de modulation applicables sont ceux prévus pour l'Etat.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE A L'UNANIMITE :

- D'instituer le RIFSEEP dans les conditions exposées ci-dessus, pour les cadres d'emploi listés ci-dessus.

- De charger l'autorité territoriale de fixer les montants individuels selon les critères définis ci-dessus dans la limite du crédit global ainsi que des plafonds et des coefficients de modulation individuelle maxima déterminés par la réglementation.

- D'inscrire les crédits prévus à cet effet au budget, chapitre 012.

La présente délibération prendra effet à compter du 01/08/2016.

N°2016-41 et 2016-42 : Projet urbain partenarial n°5/2016 et n°6/2016

En application des dispositions des articles L.332-11-3 et L.332-11-4 du code de l'urbanisme, une convention est conclue entre la commune et 2 propriétaires afin de réaliser les travaux concernant les équipements publics.

N°2016-43 : Installation d'un conseiller municipal suite à démission

Monsieur Thierry BAUDU, élu de la liste « Unis pour Ste Anastasie » suite au scrutin du 5 avril 2014, a transmis sa démission de conseiller municipal par correspondance, réceptionnée en mairie le 13 juillet 2016.

L'article L 2121-4 du Code Général des Collectivités Territoriales indique que « les démissions des membres du conseil municipal sont adressées au maire. La démission est définitive dès sa réception par le Maire, qui en informe le représentant de l'État. »

Dans le respect de l'article L 270 du Code Électoral, qui précise que « le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit. »

Madame Violette JOVYS, suivante sur la liste, remplacera Monsieur Thierry BAUDU.

Le tableau du Conseil Municipal, tenant compte de cette installation, sera modifié.

Le Conseil Municipal est donc invité à prendre acte de l'installation de Madame Violette JOVYS en qualité de conseillère municipale.

*L'intégralité des délibérations est disponible  
à la Mairie.*

## INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2016-2017

### GARDERIE SCOLAIRE

La garderie scolaire fonctionne dans les conditions suivantes :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : matin de 7h30 à 8h30 et soir (sauf le mercredi) de 16h30 à 18h précises.

Si aucune inscription préalable n'est nécessaire le matin, il est toutefois demandé aux parents d'inscrire leur enfant auprès de la responsable de la garderie le matin avant 8h30 pour la garderie du soir.

TARIF : pour toute prise en charge effectuée par le personnel de surveillance, les frais de participation dus par les parents sont de 1 € par jour (matin et/ou soir), les tickets sont en vente à la mairie aux heures d'ouverture auprès du service des affaires scolaires (2ème étage) - tout enfant que l'on ne vient pas chercher dès la sortie de l'école « est pris en charge » - tous les paiements sont effectués d'avance, soit le matin pour la journée.

A défaut de cette procédure les enfants ne seront pas accueillis.

### RESTAURANT SCOLAIRE

Vous pouvez inscrire vos enfants au restaurant scolaire dès à présent.

Vous devez vous munir des justificatifs suivants :

- domicile de moins de 3 mois (SEERC, Telecom, EDF)
- travail (attestation patronale à défaut le dernier bulletin de salaire des deux parents).
- n° Allocataire CAF

Nota : pour le jour de la rentrée, inscrire les enfants impérativement avant le 31 août 2016 (au plus tard à 9h)

### TRANSPORTS SCOLAIRES Délivrance des cartes

Les cartes de transports scolaires seront délivrées en mairie à partir du 16 août 2016.

Prix : 120 € (tarif forfaitaire pour l'année scolaire).

Pour les nouveaux inscrits se munir de deux photos d'identité, pour les autres une seule photo est demandée.

### ECOLE PRIMAIRE ET MATERNELLE

Inscriptions le mercredi 31 août 2016 de 9h00 à 12h00

En cas d'impossibilité Tel : 04.94.72.25.14 (primaire) et 04.94.72.23.83 (maternelle).

#### *Collège Pierre Gassendi Rocbaron*

#### **RENTÉE DES ÉLÈVES PROGRAMME**

**Judi 1er septembre 2016** (9h - 16h) : Rentrée des élèves de 6°  
12h : repas pour tous les élèves (inscrits demi-pensionnaires et externes)

**Judi 1er septembre 2016** (13h - 16h) : Rentrée des élèves de 3°

**Vendredi 2 septembre 2016** (8h - 12h) : Rentrée des élèves de 5°

**Vendredi 2 septembre 2016** (8h - 12h) : Rentrée des élèves de 4°

Les cours effectifs débiteront lundi 5 septembre 2016  
La demi-pension accueillera les élèves dès le 5 septembre 2016

**RENTÉE**  
Écoles primaire et maternelle  
**judi 1er septembre**  
à 8h30

**RENTÉE**  
Micro crèche "L'eau vive"  
**lundi 29 août**  
à 7h30



### **Inscriptions Nouvelles activités périscolaires (NAP)**

J'informe les parents d'élèves des écoles maternelle et primaire n'ayant pas inscrit leurs enfants l'année dernière, qu'ils devront s'adresser à l'Odel Var, à l'attention de Mme Françoise BOIDIN, directrice, par téléphone : 06.10.56.64.40

Je rappelle que le tarif annuel appliqué pour l'année scolaire 2016/2017 reste inchangé, soit 36 €. Ce montant sera réglé après inscription, à la rentrée.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez me joindre au 04.94.69.64.47

*Eliette BERTHET, Adjointe au Maire*

**Inscriptions NAP, permanence en mairie le lundi 29 août de 8h30 à 12h**

## LA VIE AU VILLAGE



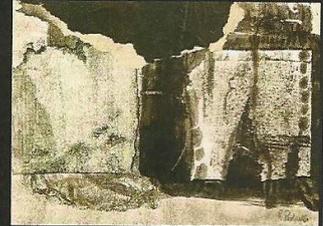
**Nouveau parking des Ferrages  
65 places désormais disponibles**

### COMMEMORATION DE LA LIBERATION DE STE ANASTASIE par la 3ème Division US le 17 août 1944

Après un spectaculaire parachutage de commandos marine sur les Ferrages, la commune a célébré avec simplicité et recueillement ce jour de sa libération devant une assistance nombreuse dont de nombreux élus et de représentants d'associations patriotiques française et américaine. Il était ensuite procédé à un dépôt traditionnel de gerbes au pied de la stèle commémorative. Puis pour clore cette cérémonie à la mémoire de ceux qui nous avaient libérés, l'assistance était conviée à un apéritif d'honneur offert par la commune.



## EXPOSITION



### TARITA et PASTORELLI

du 11 AU 18 septembre 2016  
de 16h à 19h

Vernissage le 10 SEPTEMBRE à partir de 19h

SALLE ALBERT GARNIER

## OPERATION "RIVIERE PROPRE"



**Samedi 17  
septembre 2016  
à 10h Pré de la Font**



LA COMMUNE DE STE-ANASTASIE  
ET

L'ASSOCIATION « SI TASIE M'ÉTAIT  
CONTÉ »

EN PARTENARIAT AVEC LE PAYS D'ART  
ET D'HISTOIRE DE LA

PROVENCE VERTE ORGANISENT



## Journées du Patrimoine Samedi 17 septembre 2016

### PROGRAMME



15h00 départ parking  
chemin des Vaux, après le  
camping, suivre fléchage

Visite guidée et  
commentée du site de

pierres sèches et de bories de Perremenguier

16h30 Inauguration officielle de l'oratoire Saint  
Christophe reconstruit par les membres de  
l'association

## LA VIE ASSOCIATIVE

### CLUB MOUV'DANSE TASIE

Amateurs de danse classique, hip-hop et jazz, venez nous retrouver dans notre nouveau club "MOUV'DANSE TASIE" avec nos professeurs SONIA pour l'éveil classique et le jazz, et JORICE pour le hip-hop qui partagent cette passion de la danse et la communiquent à vos enfants. La saison de danse 2015-2016 s'est achevée sur une représentation émouvante pour admirer tous les efforts de toute une année, à la salle polyvalente de Sainte Anastasie. Le public a été conquis par le spectacle offert tant par nos jeunes ballerines que nos danseuses de jazz et de hip-hop qui nous ont fait vibrer au travers de chorégraphies recherchées. Pour la prochaine rentrée scolaire, les inscriptions auront lieu au dojo (ancienne école).

Nous serons présents au forum des associations le 10 septembre 2016.

Pour tous renseignements, merci de contacter SONIA pour le mercredi au 06.88.24.34.91 et Cécile pour le vendredi au 06.98.61.81.95 pour le hip-hop.

Mercredi - 13h30 : éveil à partir de 4 ans

14h30 : initiation modern' jazz à partir de 6 ans

15h30 : initiation classique à partir de 6 ans

16h30 : barre à terre classique à partir de 8 ans

17h30 : moyen modern' jazz

18h30 : jazz ados-adultes

Vendredi - 17h30 : hip hop à partir de 5 ans

18h30 : hip hop moyen

19h30 : hip hop ados adultes

*La Présidente, Cécile Dehant*



### ASA des Eaux de l'Issole

L'absence d'eau dans la rivière Issole nous a permis d'entreprendre certains travaux :

- curage du lit des canaux avec évacuation des boues sèches et divers dépôts de végétaux
- construction d'une martelière vanne fixe à la prise du canal de Gan Mouret



En espérant revoir bientôt notre belle rivière couler.

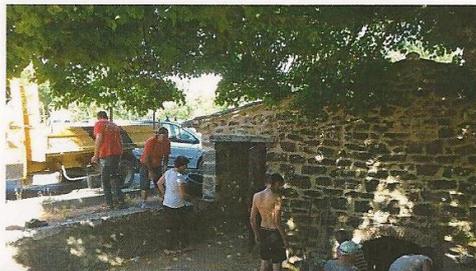
*Le Président, O. HOFFMANN*



## SI TASIE M'ETAIT CONTE

### LAVOIR

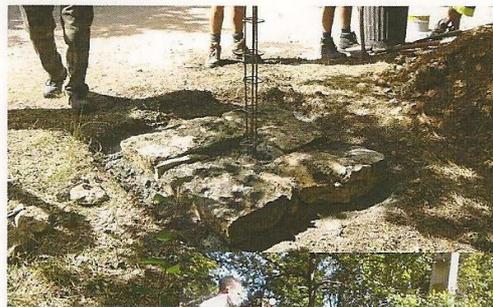
Du fait de la sécheresse et de l'absence d'eau, le lavoir (Fontaine Loin) a pu être entièrement nettoyé et débarrassé de tous ces détruits, vase, boues, cailloux, débris de verres au début du mois de juillet par les membres de l'association et d'autres habitants du village aidés spontanément par des enfants présents au parc qui nous ont rejoints pour ce travail, un grand merci à tous.



### ORATOIRE

En ce mois d'août et malgré de fortes chaleurs plusieurs personnes de l'association se sont retrouvées vallon des Vaux pour la mise en chantier de la reconstruction de l'oratoire Saint Christophe. Les travaux se poursuivent jusqu'à l'inauguration qui aura lieu lors des journées du Patrimoine le samedi 17 septembre à 16h30.

Voir photos du chantier sur notre site <http://sitasiemetaitconte.webou.net>



## LA VIE ASSOCIATIVE

### ARTS'TASIE



Le Lundi de la Pentecôte, le 16 Mai 2016, la Foire aux Croûtes a été un franc succès, 40 artistes ont exposé lors d'une journée très agréable et conviviale.



Les ateliers se sont arrêtés fin juin et un goût sympathique a été organisé pour la fin de l'atelier Enfants.

Malheureusement celui ci, s'arrêtera faute de bénévoles. Appel aux bonnes volontés !!!

L'atelier adulte reprendra le 12 septembre avec Sylvie notre professeur qualifié, toujours à l'ancienne école, rue Raynourd.

Rendez-vous au Forum des Associations le samedi 10 septembre et pour notre exposition annuelle du 24 septembre au 2 octobre avec une invitation au vernissage le 24 septembre 2016.

Venez nombreux !!!

Bonnes vacances à Tous.

*Le bureau*



### CLUB DES CIGALES

L'été s'achève et les Cigales vont retrouver leurs activités de Fourmis !!!

Activités nombreuses qui sont prêtes à vous accueillir soit au local rue A.Daudet, soit à l'ancienne mairie rue Notre-Dame ou encore à la salle polyvalente.

Voici d'ailleurs un petit rappel de ces activités : Peinture, Anglais, Loisirs, Jeux de société, Jeux de mots, Informatique, Danses traditionnelles. Toutes précisions sur les lieux et les horaires seront fournies lors du FORUM des ASSOCIATIONS – Samedi 10 septembre – à partir de 14h30 – salle polyvalente.

*La Présidente, Rose-Marie CHRIST*



# SAINTE-ANASTASIE

## FORUM DES ASSOCIATIONS

**10 SEPTEMBRE 2016**

SALLE  
POLYVALENTE  
de 14 H 00 à 18 H 00



**Venez nombreux**

### VIDE GRENIER

**Dimanche 25 septembre 2016**

de 5h à 18h

parking des Ferrages

les 4 premiers mètres sont gratuits pour les habitants du village

*M. CASTALDO Raphaël : 04.94.72.23.76*



## LE CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

### Mardi 6 septembre :

Réunion "Magnétothérapie" par le Club des Cigales à 9h salle polyvalente

### Samedi 10 septembre :

- Forum des Associations de 14h à 18h salle polyvalente - Vernissage exposition TARITA et PASTORELLI à 19h salle Garnier

Exposition du 11 au 18 septembre de 16h à 19h

### Samedi 17 septembre :

- Opération Rivière Propre à 10h Pré de la Font  
- Journées du Patrimoine à 15h parking ch. des Vaux

**Dimanche 18 septembre :** Farfouille les Varois vers les autres de 9h à 13h salle polyvalente

### Dimanche 25 septembre :

Vide Grenier de 5h à 18h parking des Ferrages

### Vendredi 30 septembre :

AG Football à 18h salle polyvalente

## Le carnet de Sainte-Anastasia

**Naissances :** Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de Louise RATAJSKI BOUTELET née le 20 juin 2016, de Paul ALLEMANT né le 17 juillet 2016, de Kassy ALLAERT née le 25 juillet 2016, de Kélia LARIVIERE née le 26 juillet 2016 et de Lana GIRARDON née le 13 août 2016.

Félicitations aux heureux parents.

Le 1er juillet à la maternité de Brignoles a vu le jour Jean Baptiste DELZERS, 8° petit enfant de Raymonde et Christian TALLEU.

**Mariages :** C'est avec plaisir que nous vous annonçons les mariages de Madame Claire CAUSIN et Monsieur Thomas SOURZAC célébré le 13 juillet 2016, de Madame Corinne PAUMOND et Monsieur Stéphane DUBOIS célébré le 16 juillet 2016 et de Madame Christel BONNAFOUX et Monsieur Kevin KNOCKAERT célébré le 6 août 2016.

Nous présentons toutes nos félicitations aux nouveaux époux.

**Décès :** Irène LUCAS vous fait part du décès de son mari Francis LUCAS dans sa 75ème année. Toute nos condoléances à sa famille.

### Remerciements :

- Madame AGOSTINI Annie, ses enfants et petits-enfants remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur douleur lors du décès de Monsieur AGOSTINI Ange.

- Très touchés par la sympathie et le réconfort que vous nous avez apporté lors du décès de Monique ARNAUD, son mari, ses enfants, petits-enfants, ses frères et leur famille vous remercient vivement pour votre soutien et vos différentes marques d'affection.

Merci de nous avoir accompagnés dans les douloureux moments que nous connaissons actuellement.  
Jacques ARNAUD

## Les poètes de Sainte-Anastasia

### Après-midi de fin juillet

L'orage gronde et l'éclair jaillit  
La pluie redouble et c'est bien ainsi.  
Les arbres assoiffés disent « merci  
O chère pluie, ô bienfaisante pluie ! »  
Les prés secs et jaunés vont reverdir  
Et les gens du Midi se réjouir.  
Pleuvra-t-il encore, abondamment ?  
Il le faudrait : la terre a soif, vraiment !  
Gronde tonnerre et tombe la pluie  
Puisse-tu tomber toute la nuit !  
Hélas l'orage n'a fait que passer !  
Pluie te feras-tu longtemps désirer ?

Jeannette Carrière

Dans la poésie : Hautes herbes – Herbe tondue  
Il fallait lire :

« c'est la vie qui monte en ce mois de mai  
Et l'herbe rasée.... la mort avant l'âge »

■ ■ ■ ■ ■

### La palette d'un impressionniste

Ma vie intense cachée  
dans ma valise silencieuse.  
L'heure est à la poésie,  
celle de la vitesse ralentie.  
Mes sens en éveil :  
le nez au vent et l'oreille  
à l'écoute des oiseaux.  
Ce temps lent je mesure  
à la course du soleil,  
à l'odeur de l'orage qui se prépare.  
Tasie est ma muette muse,  
son décor me donne envie d'écrire.  
Je me sens libre,  
léger comme le printemps.  
Je collectionne ces impressions magiques.

CC : 2016

### Petites annonces

Vente deux terrains  
de 750 m<sup>2</sup> au chemin  
des Fabres

Prix : 65 000 €  
chacun

Pour plus de  
renseignements :  
Tel : 04.73.82.45.73

**Isa-coiff  
à dom**

coiffeuse à domicile  
hommes, femmes et enfants  
-06 81 75 50 21



isacoiffadom@yahoo.fr  
\* numéro de client en cours